

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**MAIRIE de BEURLAY**

~~~~~  
**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 07 mars 2022**

~~~~~

L'an deux mil vingt-deux, le sept mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BEURLAY, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard GANDAUBER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 13

Date de la convocation du Conseil Municipal : 1<sup>er</sup> mars 2022

**Etaient présents** : Gérard GANDAUBER, Patrick COUDRAY, Annick MOUHÉ, Alain ROULIN, Olivier MACAUD, Sylvie DUMAND, Gaëlle DALAIS, Sophie GUITTON, Delphine PECOUD  
Emmanuelle BOURGUIGNON, Jean-Michel CHARTRAIN

**Pouvoir** : Justine LEMOINE a donné pouvoir à Delphine PECOUD

**Absent** : Alexis COTTY

Monsieur Olivier MACAUD a été élu secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR :**

- 1- Approbation du PV du 13 janvier 2022
- 2- Délibération pour la création d'une régie d'avance
- 3- Délibération pour l'achat d'un camion
- 4- Délibération tarifs cimetièrre et règlement
- 5- Délibération reprise concession
- 6- Numérotation parcelle
- 7- Repas des Aînés le 20 mars
- 8- Questions diverses.
- 9- Tour de table

Monsieur le Maire débute la séance par une minute de silence en hommage aux victimes de la guerre en Ukraine.

**APPROBATION DU PV DU 13 JANVIER 2022**

M. Le Maire soumet à l'approbation aux membres du Conseil le procès-verbal du dernier conseil municipal : approuvé à l'unanimité.

**DELIBERATION POUR LA CREATION D'UNE REGIE D'AVANCE**

M. le Maire propose aux membres du conseil de mettre en place une régie d'avance pour effectuer des menues dépenses occasionnelles. Pour cela, il convient de désigner un régisseur et un suppléant. M. le Maire se propose d'être régisseur et M. MACAUD Olivier son suppléant. Cette proposition est soumise aux membres du conseil qui l'adoptent à l'unanimité.

**DELIBERATION POUR L'ACHAT D'UN CAMION**

M. le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité d'investir dans un camion benne pour les agents du service technique en complément de leur matériel. Un véhicule adapté aux besoins des agents a été trouvé chez un concessionnaire à Saint-Jean-d'Angély pour un montant de 21000 €. M. le Maire demande l'approbation du conseil afin de pouvoir effectuer toutes les démarches pour faire l'acquisition de ce véhicule.

ADOPTE A L'UNANIMITE

## **DELIBERATION TARIFS CIMETIERE ET REGLEMENT**

Madame Gaëlle DALAIS, 2<sup>ème</sup> adjointe, prend la parole afin de proposer aux membres du conseil un règlement de cimetière élaboré par ses soins en collaboration avec M. LOISEAU Patrick, formateur dans le domaine des cimetières. Les membres approuvent ce règlement et fera l'objet d'un arrêté.

Par ailleurs, elle demande que l'ensemble des tarifs soit révisé. Elle propose que les tarifs s'établissent au mètre carré. Il faut ajouter que la surface du terrain de concession sera modifiée selon les modalités adoptées dans le règlement à savoir qu'elle passe de 2 m<sup>2</sup> à 3 m<sup>2</sup> (2.50 m \* 1.20 m) du fait des morphologies des générations actuelles.

Il est donc suggéré de mettre à 100 € le m<sup>2</sup>, ce qui revient à dire que la concession de terrain (3m<sup>2</sup>) coûtera 300 € et la cavurne (1m<sup>2</sup>) 100 €.

En ce qui concerne le columbarium son tarif reste inchangé, à savoir 360 € la case.

Mme DALAIS évoque également qu'une partie du cimetière sera destinée à être « cimetière naturel ». La parcelle de terrain sera de 2.20 m \* 1.20 m soit 2.64 m<sup>2</sup>. Le tarif sera également de 100 € par m<sup>2</sup>.

ADOPTE A L'UNANIMITE

## **DELIBERATION REPRISE CONCESSION**

M. le Maire expose aux membres du conseil qu'un propriétaire d'une case de columbarium souhaite rétrocéder sa concession. Cette rétrocession se fait contre le remboursement au prix établi au prorata du temps écoulé, à savoir 356 € (360/360\*356). La concession est de 30 ans soit 360 mois.

Le conseil, après avoir délibéré, accepte la proposition de M. le Maire.

ADOPTE A L'UNANIMITE

## **NUMEROTATION PARCELLE**

Un permis de construire a été déposé pour la construction d'une maison individuelle sur terrain situé à l'angle de la rue de la Barrière et de la rue des Angibauds et cadastré B 1821, 1822 et 1823. Cela implique d'attribuer un numéro de rue. M. le Maire propose d'attribuer le 9, rue des Angibauds.

Cette proposition est soumise aux membres du Conseil qui l'adoptent à l'unanimité.

ADOPTE A L'UNANIMITE

## **REPAS DES AINES LE 20 MARS**

Le repas communal aura lieu le 20 mars à 12h00 à la salle des fêtes. Le traiteur a été choisi ainsi que l'animation.

Il est demandé à ce que les conseillers soient disponibles à partir de 10h30 pour mettre en place les tables et les chaises.

## **Facture d'investissement**

Une facture d'investissement concernant le diagnostic plomb et amiante à l'ancienne Mairie est arrivée en ce début d'année. Le budget n'étant pas encore voté, le conseil municipal doit délibérer pour accepter le paiement de cette facture.

ADOPTE A L'UNANIMITE

## **Questions diverses exposées par le Maire**

- Les élections présidentielles se dérouleront les 10 et 24 avril prochain. Pour le bon déroulé, la mise en place des bureaux de vote se fera comme suit :

**1<sup>er</sup> tour** : matin (8h00 / 13h30): Olivier MACAUD, Alain ROULIN, Delphine PECOUD, Annick MOUHE

Après-midi (13h30 / 19h00): Jean-Michel CHARTRAIN, Gérard GANDAUBER, Delphine PECOUD, Sylvie DUMAND

**2<sup>ème</sup> tour** : matin (8h00 / 13h30) : Olivier MACAUD, Emmanuelle BOURGUIGNON, Sophie GUITTON, Alain ROULIN

Après-midi (13h30 / 19h00) : Gérard GANDAUBER, Delphine PECOUD, Jean-Michel CHARTRAIN, Sylvie DUMAND

- Suite à la réfection de la chaussée rue de Verdun, des dégâts sont survenus. L'entreprise qui a fait les travaux et un agent du conseil Départemental sont venus les constater. On attend ce qu'ils vont proposer.
- L'inauguration de la nouvelle Mairie se fera le 21 mai 2022 à 10h30.
- L'architecte est venue ce lundi à l'ancienne Mairie afin de faire un chiffrage au plus juste des travaux à faire qui pourront débiter après avoir choisi le bureau de contrôle SPS en cours de consultation.
- M. le Maire indique que le dossier CRTE (Contrat de Relance et de Transition Écologique) a été signé à la CDC par M. le Préfet, Mme la Sous-Préfète et Mme la Présidente du Conseil Départemental. La commune avait proposé que soit prise en compte la mise en place de la chaudière à granulés à l'école en remplacement de la chaudière fioul actuelle, ce qui a été accepté. Les travaux doivent débiter pendant les vacances d'été.
- Des travaux vont être effectués au pont du Carillon à Bords, ce qui nécessite de mettre en place une déviation pour les véhicules par Beurlay. La RD 118 sera donc utilisée pendant les travaux. Le Conseil Départemental s'engage à refaire la route de Bords en agglomération à la fin de la déviation.
- L'association des Anciens Combattants a changé de Président. M. Didier DURET a remplacé M. Jean TEXIER. Le trésorier est M. Jean-Michel CHARTRAIN, le secrétaire et Président d'honneur est M. Jean TEXIER. Un grand merci à ces administrés de reprendre le flambeau de cette association tenue de façon exemplaire par Jean TEXIER depuis de nombreuses années.
- La Communauté de Communes a sollicité la commune de Beurlay afin de savoir si elle pouvait accueillir une MAM (Maison d'Assistante Maternelle). Dans l'immédiat, cela ne peut être possible car nous n'avons de locaux adaptés à leur demande.
- Nous sommes toujours sollicités pour installer des capteurs de CO2, mais cela est-il encore nécessaire au vue de la situation sanitaire qui s'améliore.
- Des cours d'informatique seront dispensés le 4<sup>ème</sup> jeudi du mois de 9h30 à 11h30 à la Mairie par une personne de la CDC.
- En ce qui concerne la mise en place de bâches incendie dans le cadre de la DECI (Défense Extérieure contre l'Incendie), le Président de la CDC a soumis au Préfet l'hypothèse que ce soit les centres de secours incendie qui soient mieux équipés lors d'intervention car cela représente un coût non négligeable pour chaque commune, sans compter l'inesthétique et frais pour acquérir du foncier.
- Pour résoudre le problème d'inondation chez une administrée, nous avons demandé au Syndicat de la Voirie des conseils afin que cela ne se reproduise pas. Nous procéderons dans un 1<sup>er</sup> temps à ce que les riverains reçoivent les eaux pluviales chez eux et non sur la rue. Un débarnage sera fait pour absorber un maximum d'eau de ruissellement. Les demandeurs se doivent de prévoir un caniveau suffisant pour évacuer dans un puisard dans le quereux.

## **Tour de table**

### **Olivier MACAUD**

- Au lotissement du Fief, des arbres ont été plantés, il serait souhaitable de mettre une table et faire une allée.
- Il serait bien de trouver une solution afin que les Gens du Voyage ne viennent plus stationner sur le terrain de la zone Artisanale.
- 24 mars 2022 : une administrée propose une initiation à la reconnaissance de l'arrêt cardiaque, à l'alerte, au massage cardiaque externe et à la pose de défibrillateur à la salle des fêtes à 20h00.

- Une commission finances est prévue le 17 mars.

### **Gaëlle DALAIS**

- Des trottoirs ont été faits par le propriétaire du logement 1, rue de la Pierrière. Ils s'avèrent être dangereux pour les piétons.
- Pour les enfants allant à la piscine, un créneau d'une heure supplémentaire est disponible un vendredi.
- Les vendredi, jours de piscine, un seul service de cantine sera assuré pour tous les enfants.
- Le prochain conseil d'école aura lieu le 29 mars.

### **Alain ROULIN**

- Les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération ont été déplacés mais sont-ils bien placés ?

### **Jean-Michel CHARTRAIN**

- La réunion de fin de chantier du carrefour route du Greleau et rue du Chauroy aura lieu dès que la signalisation horizontale sera faite.
- Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) a été élaboré et pourra être transmis après validation à la Préfecture.
- Un forum défense sécurité aura lieu les 6, 7 et 8 mai sur le site du musée de l'aéronautique navale de Rochefort. Ce sera ainsi l'occasion de permettre aux jeunes de vos communes, notamment les scolaires et étudiants, et à leur famille de mieux faire connaissance avec les carrières envisageables dans l'univers de la Sécurité et de la Défense.

### **Delphine PECOUD**

- Le prochain bulletin va bientôt paraître alors pensez à me communiquer vos informations.

### **Annick MOUHE**

- Le club Liberty a repris ses activités le mercredi après-midi s'en suivront les repas mensuels du mercredi.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 00h40